

N/REF : 16/02/2026 17H11 C:000003 I:02633
V/REF : AC/C40080
V/Email reçu le Lundi 16/02/2026 a 17H11

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLO
IMMEUBLE : CLOS ORME - CLO
AVENUE DE LA VAUNOISE
.
35137 PLEUMELEUC

Rennes, le 05 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 14 AVENUE DE LA VAUNOISE - MR/MME FLAM 06 14 88 81 39
LOGEMENT N° 106274, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : RECHERCHE SURCONSOMMATION EAU (TESTS DÉBIT/COMPTEUR/JAUGEAGE NORMAUX
SELON LOCATAIRE)

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 27/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : PAS DE FUITE APPARENTE, LE COMPTEUR NE TOURNE PAS
CONCLUSION : LE LOCATAIRE M'INFORME QUE LA VOISINE A EU UNE GROSSE
FUITE MAIS ELLE N'A PAS EU DE SURCONSOMMATION POUR AUTANT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 03/03/26 a 15H40 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.